

## ANNEXE 3

### Annexe 3 : détail des frais de personnel (à compléter)

Il sera indiqué ici le coût annuel des divers postes relatifs à la mise en œuvre de la prestation décrite (fabrication et distribution)

<i>POSTES ET QUALIFICATION</i>	<i>Equivalent temps plein</i>	<i>Coût annuel charges comprises</i>
Plonge - Employé	71,5	20 052,9 €
Cuisine - Employé	127,02	33 139, 34 €
Cuisine - Employé	151,67	45 380,59 €
Plonge - Employé	151,67	40 138,51 €
Chef gérant	151,67	54 218 €
Plonge - Employé	151,67	40 138,51 €
Plonge - Employé	75,83	21 040,05 €

**Nota:**

Afin de déterminer le coût annuel unitaire par salarié, merci de réserver à chaque personnel une case indépendante, même si certains personnels ont le même statut ou le même salaire.

Indiquer les postes de remplaçants de congés annuels par un astérisque